

DÉVELOPPER UNE CULTURE DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA NÉGOCIATION EN EPLE

► N° de dispositif **23NDEN0035**
PNF Axe 5 – Développer les compétences managériales et de pilotage des cadres

Notice pédagogique

PUBLIC



Chefs d'établissement

DURÉE



**Du 2 avril au 10 juillet
2024**

MODALITÉS



Parcours hybride 18 h

12 h en présence
et 6 h à distance

➤ LA FORMATION

Le développement d'une culture du dialogue social et de la négociation fait partie des priorités du schéma directeur de la formation continue ministériel, en cohérence avec le schéma directeur interministériel de la formation professionnelle de la formation tout au long de la vie.

Outre la nécessaire prise en compte d'éléments de contexte tels que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui modifie notamment le cadre et les pratiques du dialogue social dans la fonction publique, la consolidation des pratiques de négociation est un élément clé pour favoriser un climat social apaisé.

Les managers qui sont les chefs d'établissement sont en effet appelés à développer des savoir-agir face aux personnels et leurs représentants pour permettre des échanges constructifs contribuant à la réalisation des missions de service public et à l'amélioration des conditions de travail. Il s'agit de réduire les situations de tension en développant des relations sociales constructives en EPLE, au quotidien comme lors de phases de changement.

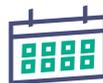
Cette formation hybride, pilotée par la DGRH, la direction de l'encadrement et l'IH2EF vise à permettre aux managers de proximité qui sont les chefs d'établissement, de se positionner en tant qu'acteurs du dialogue social grâce au développement d'attitudes et de techniques adaptées.

➤ LES OBJECTIFS

- /// Appréhender les enjeux du dialogue social
- /// Se situer en tant que chef d'établissement comme partie prenante du dialogue social
- /// Maîtriser le cadre législatif du dialogue social
- /// Développer les attitudes et les gestes professionnels pour un dialogue constructif continu
- /// Repérer les appuis mobilisables

➤ LES MODALITÉS ET LE CALENDRIER DE LA FORMATION

	Mardi 2 avril 2024 de 16 h à 18 h	Du 3 avril au 21 mai 2024	Du 22 mai 2024 à 14 h au 24 mai 2024 à 12 h 30	Du 27 mai au 10 juillet 2024
Modalité	Webinaire	Travail personnel	Présentiel	Production individuelle et feed-back
Durée	2 h	2 h	12 h	2 h



➤ MODALITÉS D'INSCRIPTION

- > **Préinscriptions en ligne : du 5 décembre 2023 au 29 janvier 2024.**
- > Transmission par l'IH2EF aux DAFPE des candidatures recevables concernées : **31 janvier 2024.**
- > Transmission par les DAFPE à l'IH2EF des listes de candidats effectivement validés : date limite **21 février 2024.**
- > Communication par l'IH2EF aux services de formations académiques des listes définitives des personnes à inscrire dans GAIA sous le numéro de dispositif **23NDEN0035 : date buttoir le 10 mars 2024.**
- > Communication par l'IH2EF à tous les préinscrits que leur candidature est retenue ou non : **à partir du 11 mars 2024.**

Les personnes retenues seront informées de leur participation par leur académie.



Vous avez une question sur cette formation ?

Danielle SIMON
Experte responsable de cycles de formation
danielle.simon@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 79 / 06 34 37 68 67



Corinne VILLANEAU
Assistante de gestion de formation
corinne.villaneau@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 72